

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DÉCEMBRE 2024

DELIBERATION 2024_204

Objet : Autorisation de signature du marché M24.038 : Fourniture, implantation et pose de poteaux d'information voyageurs pour le réseau de transports publics de Cœur de Flandre aggro ainsi que la fourniture d'accessoires de poteau et maintenance

Séance du mardi dix-sept décembre deux mille vingt quatre à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le onze décembre deux mille-vingt-quatre.

Présents (62) :

Francis AMPEN - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Pierre GRANDGENEVRE - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Philippe DUHAMEL - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPART - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Eric SMAL - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (13) :

Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS - Gaëlle LEFEVRE à Pierre GRANDGENEVRE - Gilles DEVIENNE à Arnaud DEVILLEZ - Sophie SPATOLA à Luc EVERAERE - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Bernard DENTENER - Florence BRISBART à Michel DUHOO - Didier TIBERGHEN à Jérôme DARQUES - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Rebecca ELSSENS à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Serge LACONTE - Jean-Pierre BATAILLE à Jean-Luc BARET - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Pierre-Louis RUYANT à Valentin BELLEVAL

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 75

Secrétaire de séance : Stéphanie FENET

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président
Valentin BELLEVAL



The image shows a blue ink signature of Valentin Belleval over a circular official seal. The seal features a central figure holding a staff and a cross, surrounded by the text 'COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION' and 'CŒUR DE FLANDRE'. At the bottom of the seal, it says 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'.

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DÉCEMBRE 2024

DELIBERATION 2024_204

Objet : Autorisation de signature du marché M24.038 : Fourniture, implantation et pose de poteaux d'information voyageurs pour le réseau de transports publics de Coeur de Flandre agglo ainsi que la fourniture d'accessoires de poteau et maintenance

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L. 1212-1 et L. 1212-3 ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, notamment sa qualité d'autorité organisatrice des mobilités sur l'ensemble des services de mobilités opérés à l'intérieur de son ressort territorial ;

Vu la délibération n°2024/038 en date du 2 avril 2024 du Conseil communautaire adoptant le principe d'un réseau de transport sur le territoire de Cœur de Flandre agglo ;

Vu la décision n°2024_11 en date du 22 juillet 2024 permettant de signer le marché d'exploitation du réseau de transport public sur le territoire de Cœur de Flandre agglo avec le groupement : VOYAGES INGLARD (62921 AIRE SUR LA LYS) mandataire avec AUTOCARS RM VOYAGES (59114 STEENVOORDE) et VOYAGES LIEFOOGHE-SOURCE D'EVASION (59270 BAILLEUL) ;

Vu la possibilité de recourir à une procédure adaptée (montant total estimatif inférieur à 443 000 € HT) en tant qu'entité adjudicatrice pour passer un marché ayant pour objet la réalisation des achats destinés à l'organisation ou à la mise à disposition d'un exploitant de réseau ;

Considérant que le présent marché a pour objet d'équiper en poteaux d'information voyageurs, pour les services réguliers de navettes urbaines, les services réguliers de lignes interurbaines, et les services de TAD sur ligne virtuelle du réseau HOP BUS :

- certains points d'arrêt existants implantés sur le territoire de Cœur de Flandre agglo, utilisés par le réseau de transports interurbains, organisés par la Région Hauts-de-France : le réseau « Arc-en-Ciel »,
- des points d'arrêt à créer, qui seront utilisés uniquement par le réseau HOP BUS ;

Considérant que le marché sera conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande monoattributaire avec un montant maximum de 440 000 € HT sur la durée totale du marché (48 mois), pour un montant estimatif de commandes de 318 000 € HT ;

Considérant l'avis n° 24-123615 du 29/10/2024, l'avis rectificatif n°24-128491 du 13/11/2024 sur le site du BOAMP, la publicité n°CC-Flandre-Intérieure_59_20241029W2_01 sur la plateforme www.marches-securises.fr ainsi que la publication sur le site internet de Cœur de Flandre agglo, pour le lancement du marché de fournitures, d'implantation et de pose de poteaux d'information voyageurs pour le réseau de transports publics de Cœur de Flandre agglo ainsi que la fourniture d'accessoires de poteau et maintenance ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 28 novembre 2024 avant 12h00 et l'analyse des offres en cours ;

Il vous est proposé :

- d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché de fourniture, implantation et pose de poteaux d'information voyageurs pour le réseau de transports publics de Cœur de Flandre aggro ainsi que la fourniture d'accessoires de poteau et maintenance avec l'opérateur économique ayant proposé l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de jugement des offres énoncés au règlement de la consultation,
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer les pièces afférentes à la présente délibération.

Vote :

Pour : 75

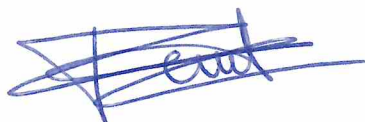
Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance,



Stéphanie FENET

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 17 décembre 2024,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL